

Questions orales

LES COMMUNICATIONS

L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DAVEY

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Communications.

Le gouvernement a-t-il pris connaissance des deux déclarations du sénateur Davey, faites à Peterborough le 19 novembre et à Toronto le 16 janvier, incitant le gouvernement à donner suite aux recommandations contenues dans le rapport Davey, relativement à l'étude des médias d'information qui a eu lieu en 1970?

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Oui, monsieur le président.

M. Wagner: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il n'a pas, à ce jour, donné suite à cette étude?

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, je crois que la réponse était dans le discours du trône, qui annonçait un document sur les intentions gouvernementales en matière de communications, au cours des premières semaines de la présente session.

* * *

L'ÉLECTRICITÉ

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LA PARTICIPATION FÉDÉRALE—LA PUBLICATION DE L'ÉTUDE

[Traduction]

Mlle Flora MacDonald (Kingston et Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Son ministère a-t-il fait faire une étude intitulée «Une analyse de l'influence sur les intérêts fédéraux du projet d'aménagement de la Baie James». Si oui, la rendra-t-il publique?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, une série d'études est conjointement entreprise en ce moment; elles sont conjointes en ce sens qu'il s'agit d'études fédérales-provinciales. C'est la seule série dont je suis au courant.

Mlle MacDonald: Il s'agit seulement d'une enquête fédérale. Le ministre voudrait-il s'informer davantage auprès du ministère vu qu'il y a certaines questions que j'aimerais lui poser au sujet de cette étude?

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU LAC NOIR (SASK.)—LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À L'ENQUÊTE

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Environnement. Mène-t-il aussi avec la Saskatchewan une enquête sur le projet hydro-électrique dans la région du lac Noir au nord de la Saskatchewan? S'agit-il d'une enquête conjointe ou fédérale?

[L'hon. M. Dubé.]

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le gouvernement fédéral participe au projet en ce moment. Peut-être le gouvernement provincial lui demandera-t-il de contribuer à l'enquête?

M. Korchinski: Il se peut que le ministre des Affaires indiennes prête main-forte au ministre de l'Environnement pour répondre. Le gouvernement fédéral a-t-il comme politique de mener des enquêtes séparées au sujet des intérêts des spécialistes de l'environnement et des Indiens ou de telles enquêtes seront-elles entreprises conjointement?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, les intérêts des aborigènes et la pêche en général dans la région seront certainement pris en considération.

* * *

● (1440)

L'ÉNERGIE

L'ELDORADO NUCLEAR LIMITED ET LA NÉGOCIATION D'UN CONTRAT DE VENTE DE CONCENTRÉ D'URANIUM

M. Elias Nesdoly (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre pourrait-il nous indiquer si le gouvernement compte aider la société d'État Eldorado Nuclear Limited, d'Uranium City en Saskatchewan, à négocier un contrat de vente de concentré d'uranium de la même manière qu'il a fourni 29 millions à la Denison Mines en 1970?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner à ce sujet et répondrai plus tard au député.

M. Nesdoly: Le ministre aurait-il l'amabilité de nous expliquer pourquoi on subventionne une société privée et qu'on néglige une société d'État à Uranium City qui licencie des ouvriers...

M. l'Orateur: A l'ordre. Une telle question suscite un débat. Je voudrais rappeler au député de Meadow Lake et aux autres que le fait de demander des explications au gouvernement équivaut à réclamer une déclaration qu'on présente ordinairement à l'appel des motions.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LE PROJET DE MAINTIEN DE LA PAIX—LE CONTINGENT CANADIEN

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, merci de me donner l'occasion de reformuler la question que j'espérais poser vendredi au ministre de la Défense nationale. Vu la réponse du ministre à ma question sur la possibilité qu'un contingent soit constitué pour servir au Vietnam, donnerait-il à la Chambre l'assurance que du fait qu'il s'agira de volontaires, comme il l'a dit lui-même à la page 474 du hansard, ceux qui ne se porteront pas volontaires n'auront pas à souffrir de retards dans leur libération ou licenciement normal?